

FORMATION DE REACTUALISATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE POUR LA CONDUITE EN SECURITE DES GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT DE VEHICULES

PUBLIC CONCERNE

Conducteurs de Grues Auxiliaires de Chargement dits expérimentés déjà détenteur d'une Attestation de Contrôle des Connaissances et Savoir-faire à la Conduite en Sécurité des Grues Auxiliaires de Chargement de plus de 5 ans, à réactualiser.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- rappeler les règles de conduite et de sécurité,
- détecter et traiter les mauvaises habitudes de travail,
- préparer à l'actualisation de l'Attestation de Contrôle des Connaissances et Savoir-faire à la Conduite en Sécurité.

PROGRAMME

Rappels théoriques :

- bilan des connaissances théoriques sur la conduite des grues auxiliaires de chargement,
- rappel des règles essentielles de responsabilité, de sécurité, de conduite, d'entretien des grues auxiliaires de chargement,
- les règles d'élingage liées à l'utilisation des engins, le respect des abaques de charges,
- études des difficultés rencontrées au quotidien dans l'entreprise et réponses à y apporter,
- inventaire des accidents ou incidents rencontrés et prévention à mettre en place.

Rappels pratiques :

- mise en situation de chaque stagiaire sur les grues auxiliaires de chargement et dans les conditions habituelles de travail.
- observation des pratiques de chaque stagiaire en situation : préparation des opérations, calage du véhicule, exercices à vide, exercice en charge : prise et dépose de charges, reprise du balancement, équipements complémentaires et de préhension.
- mise en évidence des mauvaises habitudes et corrections en conséquence.

Contrôle des Connaissances et Savoir-faire à la conduite en Sécurité :

- contrôle des connaissances théoriques,
- contrôle des connaissances pratiques.

VALIDATION

A regard des résultats des épreuves pratiques et théoriques, délivrance des "**Attestations de Contrôle des Connaissances et Savoir-faire à la Conduite en Sécurité**" pour les catégories concernées.

MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

Une salle pour la formation théorique et "les conditions normales" d'utilisation de la ou des grues auxiliaires embarquées pour la pratique.

EQUIPEMENT DES STAGIAIRES

Chaussures de sécurité, gants et casque.